




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2015-232**

**Séance publique du**

**8 juin 2015**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Président de la  
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20150608- lmc167304-DE-1-1
Date de signature : 11/06/2015
Date de réception : jeudi 11 juin 2015
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : THÉÂTRE NÔ - DON D'OBJETS JAPONAIS A LA VILLE**

Le 8 juin 2015 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 02/06/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Liliane PIERRON, Madame Christine BERNARD à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Madame Patricia BORRICAND à Madame Danièle BRUNET, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET à Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Michele EINAUDI à Monsieur Edouard BALDO, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Jacques AGOPIAN.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



Direction Générale des Services  
 Direction Des Musées & Du Patrimoine  
 Culturel

RAPPORT POUR  
 LE CONSEIL MUNICIPAL  
 DU 8 JUIN 2015

**Nomenclature : 8.9**  
 Culture

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

**Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE**

**OBJET** : THÉÂTRE NÔ - DON D'OBJETS JAPONAIS A LA VILLE- Décision du Conseil

Par délibération n° 665 du 18 novembre 2013, la ville a reçu en don de l'association « Théâtre Nô – Maître Kano », créée en 1992 pour animer le théâtre Nô, quatre objets utilisés lors des représentations de ce théâtre : un rideau de scène, deux masques et une hallebarde.

Suite à la dissolution de l'association « Théâtre Nô – Maître Kano », d'autres objets ne faisant pas partie du premier don ont été transférés à l'association « Franco Japonais ».

Selon la volonté de la famille Kano, ces objets ont vocation à revenir à la Ville d'Aix et compléter ainsi le don initial.

Il s'agit :

- d'un « koto », luth mesurant 183 x 26 x 11 cm avec sa housse d'origine ;
- d'un ensemble de 22 calligraphies ;
- d'un ensemble d'ustensiles utilisés lors de la cérémonie du thé à savoir :
  - un Kama (marmite en fonte) et un Furo (support à Kama) ;
  - un Mizusashi, pot à eau, Takatori ;
  - dix Kazujawan, bols à thé ;
  - deux Hishaku, cuillères à eau en bambou ;
  - un Fukusa, tissu en soie rouge ;
  - un Natsume, boîte à thé en laque noire, motif mont Fuji ;
  - un Katatsuki, pot à thé, avec sa robe en soie ;
  - un Tenmoku jawan, bol à thé Tenmoku ;
  - un Tenmoku dai, support de bol Tenmoku ;
  - un Kensui, récipient à eau en cuivre ;

- un Futaoki, support à couvercle en bambou ;
- un convertisseur électrique ;
- un Goza, tapis tatami.

Chacun de ces objets est conservé dans sa boîte d'origine en bois pour les protéger de l'humidité.

Aussi, compte tenu de l'attachement de la Ville à promouvoir le théâtre Nô, il est proposé d'accepter ce don qui viendra enrichir les collections inaliénables des musées de la ville.

Toutefois, la hallebarde mentionnée dans la délibération du 18 novembre 2013 ayant été récupérée par Mme Kano en vue de sa restauration, il convient de retirer cette pièce du don initial.

Je vous propose, donc, mes chers collègues, de bien vouloir :

- AUTORISER Madame le Maire à accepter le don de l'association de Maître Kano.

Présents et représentés	: 54
Présents	: 46
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,  
Reine MERGER

